

La mutuelle pour tous est enfin lancée

Publié le 27/10/2015 par Marc Bruno



Michel Bernos, le maire, et Emmanuelle Néau-Ville, d'Actiom, lors de la signature de la convention de partenariat. © Photo M. B.

Michel Bernos, le maire de Jurançon, et Emmanuelle Néau-Ville, le représentant l'association Actiom, ont signé, vendredi matin, en salle du conseil, une convention de partenariat dans le cadre de l'opération Ma commune, ma santé, qui favorise l'accès à une mutuelle à tous les habitants de la commune. L'objectif de ce dispositif national est de permettre aux jeunes sans emploi, seniors, agriculteurs, professions libérales, commerçants, chômeurs, intérimaires, certains salariés à multi-employeurs, en CDD, ou à temps partiel, d'obtenir une adhésion à une mutuelle compétitive, en raison d'un tarif négocié auprès de trois compagnies spécialisées. Sont exclus du dispositif, les salariés en CDI à temps complet et les agents de l'Etat ou des collectivités territoriales, puisque leurs employeurs respectifs auront l'obligation légale, à compter du 1er janvier 2016, de leur proposer une mutuelle.

Les personnes qui ont des difficultés financières et qui relèvent de la Couverture maladie universelle (CMU) ou de l'Aide complémentaire santé (ACS) n'entreront pas dans ce cadre et seront systématiquement redirigées vers le Centre communal d'action sociale (CCAS) ou la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), afin d'entreprendre les démarches nécessaires.

Une permanence, sur rendez-vous (05 59 98 19 72), sera assurée tous les vendredis matin, dans les locaux de la mairie annexe, rue de Borja.

A partir du 30 octobre

« Aujourd'hui, nous n'avons pas d'idée précise sur le nombre de personnes concernées, souligne Emmanuelle Néau-Ville, de l'association Action. Viendra qui voudra et nous étudierons ensemble les dossiers et les possibilités. Nous savons qu'il y a de la demande, compte tenu des gens qui sont venus se renseigner au CCAS. » C'est sur une proposition du conseil des seniors relayée par Gérard Dabescat, membre du Conseil municipal, que l'idée d'un tel partenariat a mûri. Une opération gagnante pour la commune qui dénombrait en 2012, lors du dernier recensement, 2 208 personnes de plus de 60 ans, pour une population totale de 7 046 personnes.

« Même si l'opération va au-delà d'une aide aux aînés, Jurançon est une ville amie des seniors, reconnaît le maire, Michel Bernos. Nous voulons une ville solidaire et nous nous en donnons les moyens. En raison de la baisse de leurs revenus, les gens font des économies sur la santé, et ça, c'est inacceptable. » La convention a pris effet au jour de la signature. La conseillère Action, recevra les personnes intéressées à partir de ce vendredi 30 octobre.

Marc Bruno